



COMITÉ SYNDICAL DU MERCREDI 7 DÉCEMBRE 2016

DÉLIBÉRATION N° 2016-101

ASSAINISSEMENT

17 – Demande de subventions concernant les travaux de réhabilitation du réseau intercommunal d'eaux usées sur les communes de MOISSELLES/ATTAINVILLE - (Opération n° 482G)

Date de la convocation : le 30 novembre 2016,

Nombre de délégués en exercice : 70

Président de séance : Guy MESSAGER – Président du Syndicat,

Secrétaire de séance : Gérard SAINTE-BEUVE – Commune de LE THILLAY

Présents : 47

Bruno VALENTE (Commune d'Arnouville), Claude ROUYER et Michel RUDANT (Commune d'Attainville), Jean-Claude LAINÉ et Gilles MENAT (commune de Baillet-en-France), Jean-Luc HERKAT (Commune de Bonneuil-en-France), Gilles BELLOIN et Joëlle POTIER (commune de Bouffémont), Marie-Claude CALAS (Commune de Bouqueval), Jean-Pierre DAUX (Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, Commune de Montmorency), Joséphine DELMOTTE (Commune de Chennevières-Lès-Louvres), Paul-Édouard BOUQUIN (Commune de Domont), Marcel BOYER et Evelyne JUELLE (Commune d'Écouen), Ingrid DE WAZIERES (Commune d'Épiais-lès-Louvres), Jean-Robert POLLET et Louis LE PIERRE (Commune d'Ézanville), Luc VILLERMIN et Roland PY (Commune de Fontenay-en-Parisis), Christian CAURO et Gérard GRÉGOIRE (Commune de Gonesse), Anita MANDIGOU et Claudine FLESSATI (Commune de Goussainville), Guy MESSAGER et Gérard VERGET (Commune de Louvres), Robert DESACHY et Francis COLOMIÉS (Commune de Le Mesnil-Aubry), Jean-Pierre LECHAPTOIS (Commune de Moisselles), Geneviève RAISIN et Bernard LARIDAN (Commune de Montsout), James DEBAISIEUX et Michèle BACHY (Commune de Piscop), Didier GUÉVEL et Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot), Bernard BESANÇON (Commune de Puisieux-en-France), Bernard VERMEULEN (Commune de Roissy-en-France), Roger GAGNE et Marc LEBRETON (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), Richard ZADROS et David DUPUTEL (Commune de Saint-Witz), Antoine ESPIASSE (Commune de Sarcelles), Gérard SAINTE-BEUVE et Laure QUERE (Commune de Le Thillay), Alain GOLETTA (Commune de Vémars), Christine PASSENAUD (Commune de Villeron), Maurice MAQUIN et Léon EDART (Commune de Villiers-le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents et représentés : 2

Bruno REGAERT (Commune de Vaud'Herland), à Gérard SAINTE-BEUVE (Commune de Le Thillay),
Mathieu DOMAN (Commune d'Arnouville), à Bruno VALENTE (Commune d'Arnouville).

Présents sans droit de vote : 0

ASSAINISSEMENT

17 – Demande de subventions concernant les travaux de réhabilitation du réseau intercommunal d'eaux usées sur les communes de MOISSELLES/ATTAINVILLE - (Opération n° 482G)

EXPOSÉ DES MOTIFS

Dans la continuité du lancement de la procédure d'attribution et signature du marché public avec le(s) titulaire(s) concernant les travaux de réhabilitation du collecteur intercommunal d'eaux usées sous le Chemin des Fonds et du Chemin Rural dit « Des Fontaines » à la Rue du Goulot sur les communes d'ATTAINVILLE et de MOISSELLES, il convient à présent de solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Départemental du VAL D'OISE.

Le SIAH envisage de réhabiliter le collecteur d'eaux usées actuel. Les caractéristiques techniques de ce collecteur ont été présentées précédemment.

Le montant des travaux retenu est de 545 000 € HT, y compris dépenses connexes.

Les crédits seront inscrits au budget Assainissement, chapitre 23, article 2315, lorsque les subventions seront notifiées.

CECI EXPOSÉ

Après avoir entendu le rapport d'Alain BOURGEOIS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu 10ème programme de l'agence de l'eau de Seine-Normandie,

Vu le dispositif des aides du Département du VAL D'OISE,

Vu l'estimation prévisionnelle du projet, soit 545 000 € HT,

Vu le résultat des inspections télévisées, présentant des désordres structurels et des problèmes d'étanchéité,

Considérant la nécessité de réaliser les travaux de réhabilitation du réseau intercommunal d'eaux usées sur les communes de MOISSELLES/ATTAINVILLE - (Opération n° 482G),

ASSAINISSEMENT

17 – Demande de subventions concernant les travaux de réhabilitation du réseau intercommunal d'eaux usées sur les communes de MOISSELLES/ATTAINVILLE - (Opération n° 482G)

LE COMITÉ SYNDICAL DÉLIBÈRE ET, À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES :

1 – Autorise le Président à solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Conseil Départemental du VAL D'OISE, en vue de réaliser les travaux de réhabilitation du réseau intercommunal d'eaux usées sur les communes de MOISSELLES/ATTAINVILLE - (Opération n° 482G),

2 – Prend acte que le montant des travaux retenu est de 545 000 € HT,

3 – Prend acte que les crédits sont inscrits au budget Assainissement, lorsque les subventions seront notifiées,

4 – Et autorise le Président à signer tous les actes relatifs à cette demande de subventions.

BONNEUIL-EN-FRANCE, le 15 décembre 2016

Guy MESSAGER,

Signé

Président du Syndicat,
Maire honoraire de LOUVRES.

Le Président du SIAH certifie le caractère exécutoire de la présente délibération affichée le 2016.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CERGY-PONTOISE dans un délai de deux mois à compter de sa publication.